

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 14/2022

L'UIC, Union Internationale des Chemins de fer, a publié son Manifeste : *Des solutions ferroviaires pour un avenir meilleur*

(Paris, le 29 juillet 2022) Afin de faire face aux défis mondiaux que représentent l'amélioration de la mobilité et le changement climatique, l'UIC, Union Internationale des Chemins de fer, a publié l'an dernier à l'occasion de la Conférence des Parties COP26, un document [Vision 2030 « Concevoir un avenir meilleur »](#), brossant le tableau de la possibilité, avec les actions et les investissements adéquats, de concevoir un avenir meilleur dans lequel le rail sera la colonne vertébrale d'un système de mobilité durable.

Cette vision inspirante, créée par le Groupe restreint de l'UIC sur la durabilité ferroviaire mondiale (Global Rail Sustainability Taskforce), décrit un avenir qui nous mettra sur la voie d'un transport décarboné avec des chemins de fer prospères pouvant offrir de nombreux avantages à la société. Cette vision s'accompagne d'un appel à l'action afin de contribuer à concevoir cet avenir meilleur.

Aujourd'hui, la concrétisation de l'engagement permanent et constant de l'UIC sur ce sujet, se traduit par la publication que l'UIC a le plaisir d'annoncer, d'un Manifeste, rassemblant les solutions actuelles et futures pour que le rail serve la planète et les personnes.

Ce document, est le **résultat commun du travail des Membres de l'UIC accompli au sein des différents groupes de travail** et présente l'élaboration de **solutions concrètes tenant compte du rôle important joué par les chemins de fer** et la nécessité de :

- **transformer les villes et connecter les communautés ;**
- **faire appel à de l'énergie propre, à la technologie et à l'innovation ;**
- **promouvoir l'intermodalité et les connexions de bout en bout ;**
- **transformer l'expérience clients.**

Avec ce Manifeste, l'UIC a pour objectif de montrer **que les chemins de fer doivent réagir rapidement au vu de l'urgence de la situation et doivent agir de façon coordonnée entre les partenaires pour proposer des solutions déjà existantes ou pouvant être mises en œuvre rapidement.**

M. Maminski, Président de l'UIC a déclaré : « *Ce Manifeste représente une réalisation importante de notre organisation et présente l'élaboration de solutions concrètes aux problèmes urgents qui se posent tout en fixant un calendrier pour leur mise en œuvre. L'élaboration de ces solutions figurera dans le prochain programme de l'UIC pour 2023-25, qui dressera un bilan du processus de décarbonation (Vision 2030), des avancées en matière d'innovation et de l'amélioration permanente des services ferroviaires (objectif reflété dans le Manifeste) ».*

M. Rabie Khlie, Vice-président de l'UIC a précisé : « *Je remercie l'ensemble des experts qui ont travaillé sur ce document clef afin de continuer à développer la coopération technique entre les Membres de l'UIC et à répondre concrètement à leurs besoins immédiats et futurs. Je voudrais particulièrement mettre en lumière la dimension de l'innovation grâce à laquelle les chemins de fer du monde entier trouveront de nouvelles sources de croissance tout en améliorant les modèles économiques actuels et en se forgeant une vision tournée vers l'avenir. On peut citer comme*

exemple, au niveau régional, ce que fait actuellement l'Afrique avec l'élaboration de sa Vision 2063 ».

M. François Davenne, Directeur général de l'UIC a souligné : « Au niveau mondial, le transport représente environ 1/4 de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre ce qui en fait actuellement le second plus grand secteur d'émissions de ces gaz. Depuis le dernier rapport du Panel intergouvernemental sur le changement climatique en avril 2022, nous savons que, pour atteindre l'objectif de limiter le réchauffement climatique au niveau mondial à 2°C, il faudra arriver à une réduction de 27% des émissions d'ici 2030. En Europe, le rail représente environ 8% du trafic voyageurs tout en ne créant que 0,5% des émissions de gaz à effet de serre produites pour cette fonction.

Cela signifie qu'en cas de report modal de 10% du trafic européen en faveur du rail, les émissions engendrées chuteraient de 8% à 9%. Ceci représenterait une contribution importante en faveur de l'objectif de l'UE de réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55% d'ici 2030. Ce résultat sera obtenu à l'aide de technologies existantes. En outre, le rail consomme en moyenne 12 fois moins d'énergie et émet 7 à 11 fois moins de gaz à effet de serre par voyageur-km parcouru que les voitures particulières ce qui en fait le mode de transport terrestre le plus performant. »

Le temps presse et la fenêtre de possibilité d'investissement dans notre mode de transport est d'environ dix ans.

Ce Manifeste peut être consulté à l'adresse suivante : https://uic.org/IMG/pdf/uic-manifesto_rail-solutions-for-a-better-future.pdf

CONTACT : Communication UIC : com@uic.org